

ARRÊTÉ N° 125/2023

Fixant la liste des candidats admis à concourir aux concours externe et interne d'ingénieur territorial Spécialité « ingénierie, gestion technique et architecture »

organisés par le Centre de Gestion du Tarn, les 21 et 22 juin 2023

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn,

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19,

Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19,

Vu l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu le décret n° 2016-206 du 26 février 2016 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des ingénieurs territoriaux,

Vu le décret n° 2020-437 du 16 avril 2020 pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n° 2006-1695 du 24 décembre 2020 modifié pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19,

Vu le décret n° 2022-122 du 4 février 2022 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid19,

Vu la convention générale de mutualisation des coûts des concours et des examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion,

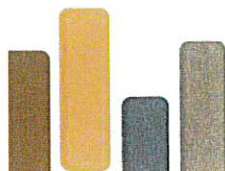
Vu la charte régionale des Centres de gestion de la fonction publique territoriale de la région Occitanie,

Vu la convention de partenariat avec le Centre de gestion de la Gironde,

Vu le règlement interne des concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Tarn,

Vu l'arrêté n° 245/2022 du 30 septembre 2022 portant ouverture des concours externe et interne d'accès au grade d'ingénieur territorial, spécialité « ingénierie, gestion technique et architecture »,

Considérant que les candidatures ont été reçues jusqu'au 23 février 2023 minuit,





Considérant que Jeanne-Marie BOUCHAL, Yana LAWSON-SALAMI, Florent LEFEVRE, Jean-Pierre MARCHADIER, Virginie MASIP, Pierre PEYRAT, Marjorie STANISIERE pour le concours externe et KOSTKA DE SANTI Maximilien pour le concours interne, spécialité ingénierie, gestion technique et architecture ne sont admis à concourir que sur présentation de la pièce manquante à leur dossier d'inscription,

Arrête

Article 1 : La liste des candidats admis à concourir aux concours sur épreuves d'ingénieur territorial, spécialité ingénierie, gestion technique et architecture est arrêtée comme suit :

143 candidats pour le concours externe,
49 candidats pour le concours interne.

Article 2 : Les épreuves écrites de ces concours auront lieu les 21 et 22 juin 2023 dans le Tarn.

Article 3 : Madame la Directrice Générale est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à la Préfecture du Tarn, aux Collectivités et Centres de Gestion conventionnés et affichée au Centre de Gestion du Tarn.

Fait à Albi, le 20 avril 2023

Le Président,

Sylvian CALS



Le Président,

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

Mis en ligne le 26/04/2023



Concours d'ingénieur territorial
Spécialité « ingénierie, gestion technique et architecture »

Session 2023
(Liste annexée à l'arrêté n° 125 du 20/04/2023)

Liste des candidats

Concours externe

<i>Nom prénom</i>
ALLEMAN Simon
AMATI Léna
ANANIT Godefroy
ARRAGON Bénédicte
AUDRIEU Megane
BACQUE Gautier
BARREIRO Javier
BEQUET Bastien
BERCE Antoine
BESSOLLES Jennyfer
BESSON Eve
BINZ FERNANDEZ Doris
BLANC-MACHADO Mathilde
BONAFE Anthony
BORGELLA Marc
BORREL Jean-François
BOUCHAL Jeanne-Marie
BOUDRAR Mohamed
BOULET Chloé
BOURG Mathilde Lucie
BOURGES Camille
BRETHES Bastien
CANONGE Brice
CAPLANNE Clément
CARRERAS Michel
CASSIGNAC-CAZAL Estella
CASTELL Nina
CATHER Baptiste
CAYLA Guilhem
CAZAUX Antoine
CAZOTTES Benoît
CHARRIÈRE Clément
CHATILLON Debbie
COLLET Emma
COLLIN Audrey
COPIGNY Cécile
CORDIER Julien



COUSTET Laurent
COUTANCEAU Pierre-Louis
CRÉPIN Fanny
CUNY Anaïs
DA CUNHA Jonathan
DAUMONT Julien
DE VIGUERIE Bruno
DE VIGUERIE Sabine
DEL SANTO Karine
DICHARD Soizic
DUBOISSET Nicolas
DUFFAU Thibault
DUMAS Jean-Marc
ENGELS Odile
FABRE Roland
FOCHESATO Camille
FRAISSE Charlotte
FRAISSE Edouard
FRANC Alexis
FRAYSSE Sébastien
FROMONT Vincent
FROUSTEY Xavier
FURLAN Nathalie
GABORIAUD Florian
GANICHOT Frédéric
GAUTHIER Clément
GICQUEL Fabien
GILLIOT Guillaume
GIORI Faustine
GOUBET Arthur
GRANGE-PRADERAS Valentin
GREGOIRE Samir
GUERIN Lucie
HABERT Adeline
HOMET Didier
HUBERT Charlotte
JALU Marie-Pierre
JARGUEL Sébastien
JOLY Thomas
JOURDAN Fabien
JUDITH Neal
KABA Ouessou
LAGARRIGUE Damien
LAWSON-SALAMI Yana
LE CARDINAL Denis
LE COQ Yvonnick
LEFEVRE Charlotte
LEFEVRE Florent
LEFRANC Gilles
LEMBEZAT-MENDIBOURE Maëlle
LOGGER Edith
MALBET Nicolas
MANFREDI Antoine
MANSINCAL Samia
MARC Florent



MARCHADIER Jean-Pierre
MARCONI Magda
MARTINEAU Flavien
MASIP Virginie
MAURIET Fanny
MAZOUAT Christelle
MERCADIER Anne
MICHENOT Benoit
MINOUX Marie Charlotte
MOKRANI Camille
MORISSON Vincent
NENERT Marie
OLIVIER Nicolas
PANOZZO Jerome
PEYRAT Pierre
PEYREIGNE Julien
PEYRET Simon
RASCOL Dorian
RATSIMBAZAFY Benjamin
REIGNIER Cyrille
RICHEMON Willy
ROJAS Maxime
ROMANA Benjamin
ROUCAYROL Jennie
ROUSET Pierrick
ROUTABOUL Fabrice
ROUX-LESER Thomas
SAGETTE Benjamin
SALAMAGNOU Laura
SALAT Antoine
SANTANGELO Andrea
SELLES Sébastien
SIEYS Lucie
SOULÉ Pauline
SOUYRIS Pierre
STANISIERE Marjorie
TAGNAOUTI Myriam
TALARMIN Paul
TEISSEIRE Cédric
UHALDE Bixente
VAN HOEVELAKEN Paul
VANECHOP Florian
VERGNE Gaël
VERNET Lorraine
VERRIER Charles
VIGNES Florence
VINCENT Karine
VIVES Benoît
ZABALDICA Miriam
ZAKHARTCHOUK Frédéric
ZARZOV-BONNET Elodie



Concours interne

<i>Nom prénom</i>
ALCOJOR Nicolas
ALONSO Damien
ALONZO Jérôme
ALQUIER Olivier
ARAGUEZ Angeline
BERTRU Gaël
BOURGOIN Yoann
BRUNET Sandrine
CHEZE Hervé
COMBESCOT Jérôme
COMET Thierry
DE BIASI Tatiana
DE BOYER MONTEGUT Fabrice
DELMAU Alexandre
DELPECH Laurent
DEMISTROUVICHE Anna
FABRE Guillaume
FRANCHINI Yannick
GARCIA Alexandre
GERMAN Marie-Claude
GINIEIS Céline
GRIOCHE Myriam
JOUSSIN Benjamin
JUNCA Emilie
KAPUSTA Thomas
KOSTKA DE SANTI Maximilien
LACOMBE Nicolas
LAGORCE Aurélien
LASSALLE Florent
LAURENS Mathilde
LAVIGNETTE Hugo
LEONIL Séverine
MATEESCU Georgiana
MAZO Alexandre
PERIER Sylvain
PINARD Julien
POUSSE Mathieu Elie
PUECH Clément
REGNIER Jean-Sebastien
ROBERT Nathanaël
ROUSSEAU Cécile
SERIN Jérôme
SOURDIOUX Jean-Marc
TAGNAOUTI Myriam
TREPOUT Denis
VERGNAUD Jean-Eudes
VIDAL Cyril
VILLAN Jean-Christophe
WITTERKOER Maxime